

Haut débit : Comcast (USA) limite le download de ses abonnés

Le temps des téléchargements illimités sur le Net est-il bientôt terminé ? Face à la hausse exponentielle du nombre des abonnés et des fichiers téléchargés et uploadés, les fournisseurs d'accès doivent se rendre à l'évidence. Les réseaux n'ont pas l'envergure nécessaire pour supporter la hausse du trafic. Résultat, la tentation de brider la consommation des internautes revient par la grande porte. Une tendance que les premiers abonnés au Net se remémoreront avec nostalgie.

Aux Etats-Unis, Comcast vient d'officiallement annoncer que ses abonnés seront limités à 250 Go de données téléchargées par mois. Evidemment, une telle quantité laisse de quoi voir venir. Pour autant, il signe la fin d'une liberté qui jusqu'à aujourd'hui paraissait naturelle pour les clients.

« *Les usages intensifs de certains de nos clients (sic) provoquent des embouteillages sur le réseau* », explique l'opérateur pour justifier sa décision qui s'appliquera le 1er octobre prochain.

En cas de dépassement de ce forfait data, les clients Comcast recevront d'abord un avertissement téléphonique. En cas de récidive, leur connexion sera tout bonnement coupée pendant un an ! On ne rigole pas chez Comcast.

Au Japon, c'est NTT qui a décidé en juin dernier de limiter à 30 Go par jour la quantité des fichiers uploadés par ses clients. Le download reste de son côté illimité. Comme chez Comcast, un internaute qui dépasserait cette limite sera d'abord averti. En cas de récidive, son accès sera purement et simplement suspendu !

Avec cette mesure, NTT vise particulièrement une frange des abonnés qui exploitent des services de partages de fichiers où transitent des milliers de Go de données chaque jour. Un phénomène amplifié par l'essor des réseaux en fibre optique qui donnent accès à un débit de 100 Mb/s. « *Une petite part de nos clients monopolise les ressources réseau en uploadant des quantités massives de données, ce qui ralentit la vitesse et la qualité pour les autres* », plaide NTT.

NTT justifie également la mesure en évoquant la montée en puissance des services gourmands en bande-passante comme l'IPTV et la HD. Et les réseaux ne sont pas extensibles à l'infini plaide l'opérateur nippon.